



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2026-386

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 08/09/2026

Intitulé du poste (F/H) :

Chargé des publics (F/H)

Palais du Tau et Tours de la Cathédrale de Reims

Catégorie statutaire : A

**Corps : Ingénieur des services
culturels**

Code corps : ISCP

Groupe RIFSEEP : 4

Grille CMN : 3

**Métier cadre de gestion : Chargé
d'actions éducatives**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) CUL04A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Palais du Tau – 2, place du Cardinal Luçon – 51100 Reims

Missions

Le/La chargé(e) des publics valorise les collections et le monument auprès des différents publics. Il/Elle participe à l'élaboration de la programmation culturelle et éducative et conçoit des activités, visites conférences et/ou des animations d'ateliers au sein d'un monument. Il/Elle participe à la définition et au portage des activités pédagogiques en fonction des publics ciblés (famille, jeune public, scolaire, étudiants, champ social, handicap etc.) et élabore le projet en direction des publics.

Dans ce sens, il/elle conçoit et met en œuvre des programmes pédagogiques et accompagne les différents acteurs du secteur de manière à accroître le rayonnement, la fréquentation et les ressources des monuments et du Centre des monuments nationaux.

Il/Elle coordonne le service et participe à toute forme de médiation culturelle auprès des publics de manière à favoriser l'appropriation, l'accroissement de la fréquentation, la fidélisation et la notoriété de l'établissement.

Activités principales

Concevoir des programmes d'activité / actions culturelles pour tous les publics :

- Participation à la conception, rédaction, promotion et mise en œuvre de la programmation culturelle ;
- Proposer des activités culturelles adaptées aux différents publics (scolaire, jeune public, familial, défavorisé, champ social, public en situation de handicap, adultes en groupes, etc.) ;
- Conception et développement des actions de médiation adaptées aux différents publics pour valoriser les collections permanentes, des événements ponctuels ou des expositions temporaires ;
- Concevoir des outils de médiation, éventuellement numériques, et visite ainsi que différentes activités comme des visites thématiques ou des ateliers ;
- Veiller à la cohérence des activités avec les programmes scolaires et les spécificités du monument visé ;
- Définir et assurer le suivi des activités s'inscrivant dans le cadre des opérations en réseau définies par le siège ;
- Peut être amené à réaliser et/ou animer des ateliers et/ou conférences.

Assurer la gestion et la supervision du service :

- Coordination, encadrement et suivi des actions du professeur missionné par l'Education nationale, de l'équipe d'animateurs du patrimoine, des éventuels stagiaires ou volontaires en service civique ;
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et l'évaluation des actions menées du service des publics (taux de fréquentation, enquêtes de satisfaction du public, etc.) ;
- Gestion des réservations de tous les groupes (scolaires, champ social, adultes, etc.).

Développer, fidéliser, accompagner les publics :

- Prospection, développement et fidélisation des publics avec les différents secteurs culturels, associatifs, éducatifs et sociaux ;
- Assurer l'information et la promotion des activités éducatives auprès des publics ;
- Développer des relations avec le personnel de l'Education nationale et favoriser les projets d'éducation artistique et culturelle ;

- Organiser et mettre en œuvre des actions de formation, à destination des professionnels du secteur éducatif et des encadrants de groupes ;
- Renseigner les enseignants sur l'offre pédagogique du monument ;
- Produire des ressources pédagogiques visant à l'autonomie de groupes ;
- Favoriser une dimension participative de la programmation incluant les publics.

Communication et numérique :

- Communication des événements culturels et éducatifs (presse, radio, reportages télé, réseaux sociaux, fichiers contacts, flyers, livrets) en lien avec la chargée de communication du monument.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Niveau Bac + 3 minimum (Architecture, Histoire de l'art, Sciences de l'Education, Patrimoine, Histoire, Médiation) et expérience dans un poste similaire ou dans le métier de médiateur culturel ou dans le secteur culturel et éducatif (2 ans minimum) ;
- Bonne connaissance des enjeux des publics, de leur constitution et compréhension des enjeux territoriaux ;
- Expertise des principes et des techniques de médiation des publics ;
- Maîtrise de la gestion de projet et pilotage, notamment en contexte de co-conception
- Connaissance et expérience des publics du champ éducatif, social, de la santé et du handicap ;
- Connaissance du ministère de la Culture et des acteurs de la culture et du patrimoine ;
- Connaissance du monde culturel et du tourisme ;
- Compréhension de l'environnement institutionnel ;
- Méthodologie de réalisation de supports de médiation ou de montage d'actions, ateliers, capacités et appétence pour l'animation.

Savoir-faire :

- Capacité d'organisation, de planification et d'anticipation ;
- Intérêt pour l'innovation et ses applications dans le secteur culturel ;
- Le/La candidat(e) devra être immédiatement opérationnel afin de mettre en place et compléter une saison d'activité pour l'exercice 2027 ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Maîtrise des relations avec l'Éducation nationale (supervision du professeur-relais), les partenaires culturels et sociaux.

Savoir-être :

- Sens du contact avec tous les publics (jeune public, public du champ social, en situation d'handicap et empêché, public adulte) ;
- Créativité, sens de l'innovation, sens du dialogue et de la co-construction, goût pour la transmission ;

- Rigueur et fiabilité ;
- Sens du travail en équipe au sein du monument (service d'accueil et de surveillance, service de billetterie, comptabilité, communication, etc.) et avec les services du siège du CMN ;
- Gestion de l'équipe des animateurs du patrimoine ;
- Sens du service public.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

*Le **CMN** assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination :

https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Le Palais du Tau, ayant fait l'objet d'une rénovation complète, devrait connaître une nouvelle dynamique de fréquentation à sa réouverture en 2027, avec des ambitions fortes au regard de sa proximité immédiate avec la cathédrale de Reims, qui accueille plus d'un million de visiteurs chaque année.

Liaisons hiérarchiques : Administrateur

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 32 423 € bruts annuels et 36 330 € bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels.
Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;
- Mobilité professionnelle
- Peut être amené à assurer ses fonctions, à titre exceptionnel les week-ends, les jours fériés et en nocturne à l'occasion de manifestations
- Permis B

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 08/10/2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux via notre logiciel de recrutement : https://cmn-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-charge-des-publics-h-f_386.aspx

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.